



MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Spécialité Aménagement, Urbanisme, Diagnostic et Intervention sur les Territoires – AUDIT (finalité professionnelle)

www.univ-rennes2.fr

Place du Recteur
Henri Le Moal
CS 24 307
35 043 Rennes Cedex

Responsable de la mention : Guy BAUELLE

Responsable de la spécialité : Jean-François INSERGUET

Le Master professionnel AUDIT succède à la spécialité Etudes Urbaines créée en 2004. Cette formation est organisée sur quatre semestres.

La formation de Master 1 AUDIT offre un enseignement d'outils méthodologiques et de savoirs fondamentaux ainsi que quatre modules de formation à l'aménagement urbain et à l'urbanisme.

La seconde année du Master 2 AUDIT offre cinq modules spécialisés en aménagement urbain et urbanisme avec mise en situation pré-professionnelle dans le cadre d'ateliers répondant à des commandes. Une salle spécifique est mise à disposition des étudiants du Master 2 AUDIT.

Objectifs de la formation

Le master AUDIT vise à former des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement urbain disposant de compétences opérationnelles pour :

- l'animation et la conduite de projets à leurs différentes étapes, du lancement à leur acceptation sociale, puis leur mise en œuvre.
- l'accompagnement à l'élaboration de politiques de l'habitat (études préalables, études de marché, PLH, PDH) ;
- l'élaboration et le suivi de documents d'urbanisme (schémas de cohérence territoriale, plans locaux d'urbanisme, cartes communales) ;
- la conduite d'études (diagnostics, études préalables, concertation avec les habitants et les professionnels de la ville...) ;
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage,
- le montage et la conduite d'opérations d'aménagement aux différentes échelles (lotissement, ZAC, projet urbain, zones d'activités, pôles commerciaux...).

Le master AUDIT fait partie des diplômes nationaux reconnus par l'APERAU (Association pour l'Enseignement et la Recherche en Aménagement et Urbanisme), branche française de l'association internationale AESOP.

Compétences visées

Les compétences acquises au cours de la formation s'articulent autour de quatre thèmes : analyse, intégration, conception et formalisation.

- capacité à analyser les enjeux d'aménagement, à conduire des études préalables, des études d'évaluation.
- capacité d'intégration dans le champ professionnel : compétence de dialogue avec les différents acteurs du champ opérationnel (élus, habitants, professionnels...), maîtrise des principales techniques de projet (faisabilité, contraintes juridiques et environnementales, stratégie de développement, communication du projet).
- compétence de conception de projet : typologie d'espaces publics, pertinence de leur articulation avec les espaces habités, équilibre foncier, valorisation architecturale et des espaces bâtis, optimisation des coûts et cohérence des infrastructures de transport et d'équipement.
- capacité de formalisation de réelles stratégies opérationnelles concernant l'avenir et la dynamique de secteurs, leur intégration dans les différentes échelles de territoire, capacité d'assistance de l'action publique dans ces domaines.

Débouchés

Le Master AUDIT offre des perspectives d'insertion professionnelles dans les champs de l'aménagement urbain et de l'urbanisme, tant dans le secteur privé que dans celui des collectivités publiques. La formation qu'il dispense ouvre en effet trois créneaux de recrutement : le secteur des études et diagnostics (secteur public et privé), le secteur de la conduite opérationnelle de projets (missions publiques, opérateurs privés), le secteur de la prospective urbaine et territoriale.

↳ Secteur des études et diagnostics.

- **cabinets et bureaux privés généraux** d'expertise urbaine et territoriale, chargés d'étude dans les missions d'urbanisme des collectivités (Communautés d'Agglomération, Conseils Généraux, Mairies...) et des Sociétés d'Economie Mixte (S.E.M.).

Type de métier : chargé d'étude socio-démographique, mission d'expertise et d'évaluation sur des projets achevés (satisfaction des usagers, qualité des espaces produits...).

- **bureaux d'études spécialisés** soit dans les domaines de l'habitat (Foncière Logement, Union des HLM, OPAC...), soit dans le domaine de la *promotion immobilière* (groupements privés de promoteurs/concepteurs), soit dans le domaine de la *programmation des équipements* (études de besoin, définition des services à la population). Types de métiers : Chargé d'études préalables (qualité urbaine...), mission d'accompagnement et de suivi d'opération (monitoring/reporting).

↳ Secteur de la conduite opérationnelle de projets.

- le champ des urbanistes professionnels, particulièrement demandeurs de compétences plurielles (architectes, urbanistes, juristes, sociologues, dessinateurs...), des cabinets d'architectes.

Type de métiers : chargé de réalisation socio-techniques.

- le champ des paysagistes : soit les missions espaces verts, environnement, voirie et espaces publics des collectivités soit dans les cabinets d'architecte paysagiste.

Type de métiers : assistant - paysagiste, chargé d'opération.

- le champ des Assistances à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) auxquelles les collectivités publiques délèguent aujourd'hui de manière croissante une série de tâches (programmation des espaces publics, gestion des temps du projet, coordination et phasages d'opération).

Type de métier : programmeur, chargé d'opération.

- le champ de la conduite d'opération.

Type de métier : chargé de projet, responsable de mission sur l'aménagement d'un quartier, tant dans le cadre contractuel (service public) que des SEM., chargé de développement social (métiers liés à la Politique de la Ville).

↳ Secteur de la prospective urbaine et territoriale.

- Secteurs stratégiques de gestion et de développement territorial, du développement et du renouvellement urbain, du patrimoine foncier de grandes entreprises (La Poste, SNCF / RFF, ...)

- Agences d'urbanisme et de prospective urbaine.

Type de métier actuellement montant : les missions d'Opérations d'Intérêt National.

- Missions de prospectives foncières, de révision des Schémas de cohérence territoriale (SCOT), des Plans locaux d'urbanisme (PLU), des Programmes locaux de l'Habitat (PLH), des Plans de déplacement urbain (PDU).

Admission

L'accès en 1^{ère} année se fera sur dossier, dans la limite des capacités d'accueil définies ci-dessous. Il est ouvert à des étudiants issus de nombreuses disciplines : Aménagement, Géographie, Architecture, Histoire, Histoire de l'art, Economie, Droit, Sociologie, AES mais aussi aux diplômés d'IEP, ingénieurs en génie civil, en Agronomie/paysagistes. Intégrer le master AUDIT suppose néanmoins une bonne maîtrise des connaissances de bases relatives à l'aménagement et à l'organisation spatiale. Le master est également ouvert aux étudiants en Formation continue (pour tout ou partie du cursus et en application des procédures VAE/VAP).

↳ **Contact M1 (lieu d'obtention des dossiers) :**

Scolarité de l'UFR Sciences Sociales

Place du Recteur Henri Le Moal

CS 24 307 – 35 043 Rennes cedex

Modalités d'accès à la 2^{ème} année : sélection sur dossier

L'admission en deuxième année du master AUDIT est subordonnée à l'obtention d'un Master 1 ou au bénéfice de la validation d'un niveau reconnu équivalent, ou d'acquis liés à l'expérience professionnelle et aux travaux personnels des candidats. L'admission comporte deux phases :

- *Phase d'admissibilité sur dossier* : le dossier de candidature comporte un CV, une lettre de motivation, un document détaillant le projet professionnel, une copie des diplômes et un relevé de notes du master 1.

- *Phase d'admission* : audition devant un jury composé de membres de l'équipe pédagogique.

↳ **Contact M2 (lieu d'obtention des dossiers) :** Master2gase@univ-rennes2.fr

Effectifs :

. 33 en 1^{ère} année de master (dont 2 en formation continue)

. 18 en 2^{ème} année de master (dont 2 en formation continue)

📅 Calendrier des inscriptions pour la rentrée 2011-2012

Vous trouverez les informations concernant les modalités d'inscription sur notre site à l'adresse suivante :

<http://www.univ-rennes2.fr/service-scolarite-centrale/admission-inscription>

Date limite de dépôt du dossier : **le 3 juin 2011**

Entretien : **du 23 au 1^{er} juillet 2011**

Contenu de la formation

MASTER 1

A l'issue de la première année du Master AUDIT, les étudiants réalisent un stage obligatoire faisant l'objet d'une évaluation.

Semestre 1

Outils méthodologiques 1 (tronc commun) : 72h (7 ECTS)

- SIG – Traitements géomatiques : 18h (6h CM + 3h TD + 9h TP)
- Analyse de données : 18h (6h CM + 3h TD + 9h TP)
- Télédétection Niveau 1A : 18h (6h CM + 3h TD + 9h TP)
- Techniques d'enquêtes : 18h (6h CM + 3h TD + 9h TP)

Savoirs fondamentaux 1 (tronc commun) : 48h (5 ECTS)

- Action et acteurs en aménagement et géographie : 12h CM
- Enjeux urbanistiques dans les villes contemporaines : 12h CM
- Approche épistémologique de l'espace : 12h CM
- Risques, aléas et vulnérabilité : 12h CM

Spécialisation 1 – Cadre juridique, économique, social et financier de l'urbanisme : 84h (7 ECTS)

- Economie de l'aménagement : 12h
- Droit administratif des biens : 12h CM
- Habitat social (mutualisé entre le master AUDIT et ESO) : 12h CM
- Patrimoine urbain et aménagement : 12h CM
- Droit de l'urbanisme : 18h CM
- Finances locales (niveau 1) : 12h CM + 6h TD

Spécialisation 2 – Lire et dessiner la ville : 43h (6 ECTS)

- Lectures de ville : architecture et morphologie urbaine : 16h (4h CM + 12h TD)
- Outils graphiques : Plans et dessins urbains, cartes : 12h TD
- Conférences SUIO et élaboration d'un projet professionnel personnel : 3h TD
- Atelier conception des formes urbaines : 12h TD

Langue : 12h (5 ECTS)

Semestre 2

Outils Méthodologiques 2 (tronc commun) : 44h (5 ECTS)

2 cours au choix sur les 4 proposés : les étudiants élaborent un projet qui doit utiliser deux outils méthodologiques.

- SIG – Traitements géomatiques : 22h (4h CM + 18h TP)
- Analyse de données : 22h (4h CM + 18h TP)
- Télédétection 1B : 22h (4h CM + 18h TP)
- Techniques d'enquête : 22h (4h CM + 18h TP)

Savoirs fondamentaux 2 (tronc commun) : 48h (5 ECTS)

- Paysages et développement durable : 12h CM
- Espaces ruraux et politiques de développement : 12h CM
- Analyse spatiale : 12h CM
- Bien-être et territoires : 12h CM

Spécialisation 3 - Espaces publics, enjeux urbains et sociaux : 60h (5 ECTS) (cours mutualisés avec d'autres parcours de master)

- Ségrégation et enjeux sociaux : 12h CM
- Espaces publics et production urbaine : 12h (6h CM + 6h TD)
- Usages et appropriation des espaces publics : 18h (6h CM + 12h TD)
- Travaux de terrain : 18h (18h TD)

Spécialisation 4 - Méthodologie du projet urbain : 54h (10 ECTS) (cours mutualisés avec d'autres parcours de master)

- Diagnostic des territoires : 18h
- Le logement, enjeux, marché et politiques publiques : 12h CM
- Atelier 2 : le projet urbain à l'échelle urbano-architecturale : 24h

Stage professionnel de 4 semaines minimum, obligatoire en fin de Master 1

Langue : 12h (5 crédits ECTS)

Anglais pour urbanistes.

MASTER 2

Comme les deux stages prévus dans la formation, le cycle des conférences de professionnels et les ateliers répondant à des commandes, animés par un professionnel intervenant en tant qu'enseignant associé, contribuent à la pré-professionnalisation des étudiants.

Semestre 3

Savoirs fondamentaux 3 (tronc commun) : 48h (5 ECTS)

- Transports, mobilité, réseaux : 12h
- Le défi du renouvellement urbain dans l'Union Européenne (Chaire Jean Monnet) : 12 h
- Dynamiques urbaines et action publique dans les pays du Sud : 12h
- Echelles et environnement : 12h

Spécialisation 5 - Europe et développement local : 66h (5 ECTS)

- Métropolisation ou polycentrisme ? Un enjeu pour l'Union Européenne (Chaire Jean Monnet) : 12 h CM
- Stratégies et actions des villes en déclin (cours en anglais) : 12h CM
- Marketing territorial et développement local (cours en anglais) : 12h CM
- Travaux de terrain : 24h TD

Spécialisation 6 – Maîtrise d'ouvrage publique et maîtrise d'œuvre : 52h (5 ECTS)

- Acteurs, intervenants et partenaires de la production urbaine : 6h TD
- Droit de la commande publique, maîtrise d'ouvrage publique et droit de la construction : 16h CM
- Traduction du développement durable dans les outils de planification urbaine : 12h TD
- Ville, architecture et acoustique dans une démarche de développement durable : 6h TD
- Atelier 3 : Urbanisme et architecture : 12h TD

Spécialisation 7 – Le projet, des objectifs à l'opérationnel : 108h (10 ECTS)

- Conception, révision d'un document d'urbanisme : 12h TD
- Du sol urbain à la production immobilière : 18h TD
- Projet urbain, procédures, instruments, acteurs, prospective et évaluation : 12h TD
- Montage d'une opération d'habitat, du programme à la mise en œuvre : 12h TD
- Mobilités résidentielles et quotidiennes : 12h TD
- Gestion des réseaux de déplacements urbains : 12h TD
- Ateliers professionnels répondant à une commande : 30h TD

Langue : 12h (5 ECTS)

Anglais pour urbanistes : 12h TD

Semestre 4

Spécialité 8 – Pratiques professionnelles : 88h (10 ECTS)

- La concertation et la communication au service du projet : 18h TD
- Financement des projets d'aménagement urbain : 12h TD
- Ateliers professionnels répondant à une commande : 40h TD
- Note de synthèse et présentation orale : 12h TD
- Méthodologie du mémoire : 6h TD

Spécialité 9 – Projets vécus: séminaires et conférences 72 h (5 ECTS)

- Séminaires avec partenaires internationaux : 18h TD
- Conférences de professionnels par cycles thématiques : 24h TD
- Organisation d'une journée d'études par les étudiants : 6h TD
- Voyage d'études : 24h TD

Spécialité 10 – Stage professionnel (15 ECTS)

Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP)

Université Rennes 2 - Campus Villejean - Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24 307 – 35 043 Rennes cedex
Tél : 02.99.14.13.91 ou 13.87 / Courriel : r2sui@univ-rennes2.fr